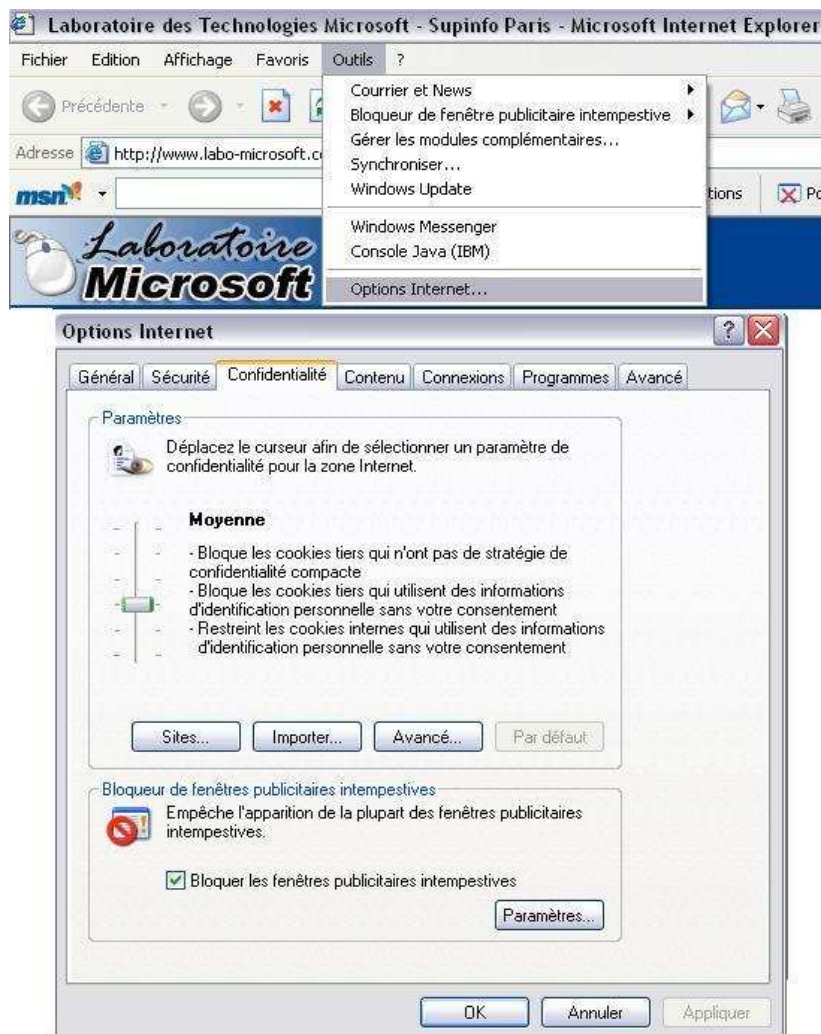


Activation du bloqueur

l'anti Popup est activé par défaut après l'installation du Service Pack 2. ou dans IE Explorer 7.0 Au cas où, voici comment l'activer, ou le désactiver.

Dans **Internet Explorer**, cliquez sur l'onglet **Outils**, puis sur **Options Internet**. Dans la nouvelle fenêtre, cliquez sur l'onglet **Confidentialité**, puis cocher (ou décocher) la case « **Bloquer les fenêtres publicitaires intempestives**. »



Notez qu'il est également possible de procéder comme ceci :

Toujours dans **Internet Explorer**, cliquez sur l'onglet **Outils**, puis pointer sur **Bloqueur de fenêtre publicitaire intempestive**, et cliquez sur Activer le bloqueur de fenêtre intempestive (ou désactiver selon votre configuration actuelle).



Configuration du bloqueur

Nous allons maintenant voir quelles sont les différentes options configurables du bloqueur de fenêtre.

Pour y accéder, allez dans **Internet Explorer**, cliquez sur l'onglet **Outils**, pointez sur **Bloqueur de fenêtre intempestive**, puis cliquez sur

Paramètres du bloqueur de fenêtres publicitaires intempestives....

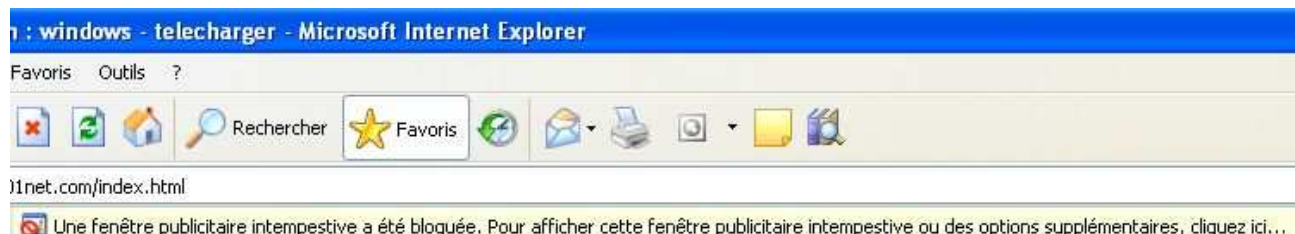


La fenêtre suivante apparaît alors :



A partir de là, plusieurs choix s'offrent à vous.

Vous pouvez autoriser systématiquement les fenêtres intempestives des sites de votre choix en rentrant simplement leurs adresses dans la zone de saisie : « **Adresse du site Web à autoriser** », puis en cliquant sur Ajouter. Peut être vous demandez vous l'intérêt d'autoriser des fenêtres intempestives. Et bien tout simplement parce que **Windows** ne peut pas faire la différence entre les types de fenêtres qu'il qualifie de « intempestives ». De ce fait, le bloqueur de fenêtre va condamner l'accès d'une fenêtre dont vous avez besoin, comme votre boîte mail ou vos messages par exemple. Il faudra alors cliquer sur la barre d'information jaune qui apparaît en haut de **Internet Explorer**.



Le fait d'autoriser les fenêtres intempestives de certains sites Web spécifiques vous évite de devoir cliquer régulièrement sur cette barre d'information jaune.

Il est également possible de décocher les options suivantes : "**Jouer un son lorsqu'une fenêtre publicitaire intempestive est bloquée.**" et "**Afficher la barre d'information lorsqu'une fenêtre publicitaire est bloquée.**". Toutes les deux sont activées par défaut. A vous de choisir, selon vos préférences, de cocher ou de décocher ces options. Vous pouvez enfin modifier le niveau de filtre du bloqueur de fenêtre intempestive (bas, moyen, élevé). Ce dernier est réglé sur **moyen par défaut**.

Si vous réglez le bloqueur sur **Bas**, il va automatiquement autoriser les fenêtres intempestives des sites sécurisés. Réglé sur **Moyen**, il va bloquer la plupart des fenêtres intempestives. Réglé sur **Élevé**, il va bloquer toutes les fenêtres intempestives et vous devrez appuyer sur **Ctrl** pour les autoriser.